



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2623
9 novembre 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



**Prix en hausse,
niveau de vie
en baisse :**

**Augmentez
les salaires !**

Éducation

Grève pour plus de moyens

Page 6

Marseille

Des quartiers délaissés

Page 7

11 novembre

Le capitalisme c'est la guerre

Pages 3 et 10

Contre la baisse du niveau de vie, il faut augmenter les salaires et les pensions, et les indexer sur les hausses de prix

« Je fais ça pour mon porte-monnaie », a expliqué à la radio une ouvrière de l'agroalimentaire, à l'initiative d'une page Facebook de mobilisation contre la hausse des carburants. « Aller travailler devient un luxe, il faut se révolter ! », ajoutait, dans ce reportage, une factrice du même département d'Ille-et-Vilaine. Partout, la colère que suscite la hausse des carburants continue de s'exprimer, parmi les professionnels de la route, patrons du transport ou du BTP, mais aussi parmi les travailleurs qui n'ont pas d'autre choix que de prendre la voiture. Et il y a de quoi être en colère.

Les vingt à trente euros qu'il faut rajouter pour le carburant, lorsqu'on a encore les moyens d'avoir une voiture, s'ajoutent au reste pour rendre les fins de mois impossibles. Fioul domestique, gaz, loyers, fruits et légumes : oui, tout augmente, sauf les salaires ; sauf les pensions de retraite, qui ont même baissé avec l'ajout de la CSG ; sauf les indemnités journalières des chômeurs, auxquels on explique pourtant qu'ils doivent être prêts à faire des dizaines de kilomètres pour retrouver du travail.

Face au mécontentement, Édouard Philippe a assuré que le gouvernement ne reculerait pas, affirmant : « C'est difficile, mais il n'y a pas le choix. » Les milliards supplémentaires prélevés iront soi-disant à la lutte contre la pollution. À l'heure des coupes claires dans les budgets de la Fonction publique, des économies dans tous les secteurs publics nécessaires à la vie de la population, le gouvernement veut nous faire croire qu'il prélève des milliards supplémentaires dans les poches du monde du travail pour le bien collectif ! Il faudrait non seulement supporter le racket, mais aussi les mensonges qui l'accompagnent !

Dans cette période de crise, les seules poches qui ne se vident pas sont celles du grand patronat, arrosé de subventions et de cadeaux fiscaux. Cette grande bourgeoisie, servie par le gouvernement, règne sur l'économie et c'est vers elle que convergent les milliards. C'est elle qui tire les salaires vers le bas, pour continuer à assurer ses profits malgré la crise de son économie. Et c'est elle aussi qui continue

à fabriquer des chômeurs. Ford, Ascoval, Happy Chic : la menace du chômage pèse sur des milliers de travailleurs. Le trust General Electric, qui a racheté la branche énergie d'Alstom en 2015 en s'engageant à créer 1000 emplois, qui a distribué plus de huit milliards de dollars de dividendes à ses actionnaires en 2017, prétexte aujourd'hui des pertes pour justifier une prochaine saignée des emplois.

Les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter de subir les bas salaires, le chômage, les retraites de misère ; aucune raison de voir leur niveau de vie amputé. Mais ils ne pourront s'opposer à ce recul qu'en défendant leurs propres intérêts, sans disparaître derrière d'autres catégories sociales qui protestent également contre la hausse des carburants. Les patrons des entreprises de BTP comme du transport routier expliquent déjà qu'ils seront contraints d'augmenter leurs prix, voire de baisser les salaires ou de licencier, si le gouvernement ne leur donne pas satisfaction. Ils défendent leurs intérêts. Mais, qu'ils arrachent des concessions au gouvernement ou qu'ils jouent sur les prix ou les salaires, cela se fera au détriment du monde du travail.

Les travailleurs, eux, n'ont pas de possibilité de compenser les hausses de prix. Pour les salariés, les retraités, les chômeurs, la seule façon de s'opposer à la baisse continue de leur niveau de vie est d'exiger l'augmentation des salaires, des retraites et des allocations. Et, pour que cette augmentation ne soit pas annulée ensuite, il faut que les revenus du monde du travail suivent automatiquement les hausses de prix et l'inflation.

Pour ne pas se laisser appauvrir, il faut faire payer le patronat. Il faut contraindre les grands groupes à utiliser les milliards tirés de l'exploitation pour augmenter les salaires et garantir les emplois, plutôt que pour gaver les actionnaires. Cela veut dire engager la lutte contre la classe riche, mais en nous battant sur notre terrain. En bloquant les entreprises par la grève, nous avons des moyens infiniment plus puissants de paralyser l'économie et de nous faire entendre.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Centenaire de 1918 : si tu veux la paix, prépare la révolution 3



Macron : la comédie du sauveur suprême 3

Carburants : la recherche d'un éteignoir 3



Prix des carburants : réagir sur un terrain de classe 4



Compagnies pétrolières : le plein de profits 4

Retraites complémentaires : miettes 5

Plan grand froid : urgence permanente 5

Bobigny : appel au secours 5



Mélenchon : le leurre de l'opposition à l'Europe 5

Éducation : le 12 novembre 6

Lycée Utrillo Stains : grève 6



Marseille : immeubles effondrés 7

Un mur contre les habitants 7

Pompiers de Lyon 7

Transports sanitaires 11

Abattoir de Boischaud 11

Taxation des aides au CE 11

DANS LE MONDE

Nouvelle-Calédonie : après le référendum 16



États-Unis : après les élections de mi-mandat 8

Les résultats du Working Class Party 8



Trump et l'Iran 9

Tchad : lutte des fonctionnaires 9

Pakistan : Asia Bibi acquittée mais menacée 16



DANS LES ENTREPRISES

SNCF Paris-Nord 12

Air France 12

General Electric 13



Park Hyatt Paris-Vendôme 13

Papeterie de Stenay 13

Vivarte 14



Hôpital - Amiens 14



Tefal - Rumilly 14

PSA - Poissy : débrayages contre les cadences 15

PSA - Rennes : la méthode Tavares à l'œuvre 15

IL Y A 100 ANS

Novembre 1918, la fin d'une guerre 10

Centenaire de 1918 : si tu veux la paix, prépare la révolution

La commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale sert d'occasion à Macron pour rester sous le feu des projecteurs, grâce au rallye qu'il accomplit dans l'est et le nord de la France pendant une semaine.

L'offensive médiatique atteindra son sommet avec la rencontre des chefs d'État invités pour un Forum sur la paix à Paris, le 11 novembre.

Macron présente comme une façon de sauver la paix du monde son show financé entre autres par BNP Paribas ou AXA. Tout le monde pouvait envoyer un projet sur le site officiel, et 119 idées ont été retenues, qui seront discutées par les milliers de participants.

Outre son objectif évident de faire mousser la personne de Macron, ce Forum sur la paix pourrait se comparer à un colloque sur le véganisme organisé par une confrérie de bouchers. Des dizaines de dirigeants politiques pourront y faire étalage de leur prétendu amour de la paix, alors qu'ils sont

les dirigeants d'un système qui ne cesse d'engendrer les conflits dans le monde. Que ce soit la France et ses interventions en Afrique, les Émirats arabes unis impliqués au côté de l'Arabie saoudite dans la guerre qui ravage le Yémen, ou la Russie, la Grande-Bretagne et les États-Unis, aucun de ces régimes n'hésite à faire couler le sang et tous concourent à la croissance du militarisme.

«Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage», avait déclaré Jaurès à la veille de la Première Guerre mondiale. Cent ans après c'est toujours vrai même si, le temps d'un anniversaire, les brigands qui dirigent le monde se donnent l'allure de blanches colombes.

Boris Savin



AGENDA

Fêtes régionales

Oissel

Samedi
10 novembre
à partir
de 16 heures
Palais de l'Amitié

Compiègne

Samedi
10 novembre
à partir
de 18 heures
Salle des Fêtes
de Margny-lès-
Compiègne

Bordeaux

Dimanche 11 novembre
Salle des Fêtes
88, cours Victor-Hugo
à Cenon

Dijon

Dimanche 11 novembre
à partir de 11 heures
Salle Mendès-France
à Quetigny
Avec Nathalie Arthaud
à 15 heures

Macron : la comédie du sauveur suprême

Macron aimerait éviter un désaveu dans les urnes lors des prochaines élections européennes. Il a donc rodé un discours que l'on peut résumer par : « Ou moi, Macron, ou bien le déluge de l'extrême droite, du nationalisme et de la destruction de l'Union européenne. »

Il recycle le même genre de chantage électoral que lorsque le Parti socialiste se présentait comme le seul rempart possible contre la montée du Front national, avec le succès que l'on sait.

C'est le message porté par un clip posté sur un site gouvernemental qui, sous prétexte d'encourager la participation au scrutin des européennes, sert la propagande macroniste. Macron, pour justifier le vote en sa faveur, pointe « une Europe divisée par les peurs, le repli nationaliste, les conséquences de la crise

économique ».

Il y a certes une part de vérité dans ce diagnostic. Mais le rempart contre l'extrême droite et le nationalisme ne sera certainement pas ce président des riches qui, comme ses prédécesseurs, mène une politique qui dégrade les conditions d'existence des classes populaires. Et il laisse au patronat les mains libres d'exploiter toujours plus, en étendant la précarité et en imposant des salaires ou des pensions de plus en plus insuffisants pour vivre.

C'est le capitalisme en

crise qui fait resurgir le nationalisme et la xénophobie les plus abjects, incarnés actuellement par le ministre de l'Intérieur italien Salvini ou le Premier ministre hongrois Orban. Et Macron partage au moins un point commun avec les courants réactionnaires d'extrême droite : tous défendent leur bourgeoisie, et le système capitaliste comme le seul horizon possible.

Pour se protéger des menaces que l'extrême droite fait peser sur toute la société, les travailleurs ne pourront compter que sur leurs propres luttes qu'ils pourront garantir leur droit à l'existence en combattant tous les Macron et la classe dont ils sont les serveurs, la bourgeoisie.

B. S.

Carburants : la recherche d'un éteignoir

La réalité et la profondeur de la colère à propos des prix des carburants ont été ressenties par Macron lui-même. En effet, tout en continuant à affirmer qu'il n'y avait pas d'alternative aux taxes, le président parle désormais de passer la prime énergie de 150 à 200 euros par an et incite les régions à imiter le chèque essence inventé dans les Hauts-de-France.

Ces mesures ne vont pas très loin. La prime énergie ne permet pas aux 3,7 millions de foyers qui la touchent de se chauffer correctement, il suffit de consulter sa facture pour le constater. La région Hauts-de-France verse 100 euros par mois aux salariés touchant moins de deux fois le smic, habitant à plus de trente kilomètres de leur lieu de travail et n'ayant d'autre solution pour s'y rendre que la voiture particulière. Cela concerne 43 000 personnes, dans une région où il y a 1,4 million de salariés actifs. L'effort de la région est donc assez parcimonieux. Celui de l'État le serait encore plus, car Macron propose en fait que les régions payent, le gouvernement se contentant de défiscaliser la prime.

Il reste que, par rapport aux attitudes bravaches de ses ministres injuriant les salariés qui utilisent leur automobile, le président a marqué un recul. Il est vrai que la protestation contre la hausse des prix de l'énergie semble s'approfondir, au point que les chaînes d'hypermarchés, qui rançonnent à longueur d'année leurs fournisseurs et leurs clients, font leur publicité sur l'essence à prix coûtant, un mois durant. Une

campagne dont on parle beaucoup plus et qui coûte beaucoup moins cher que des heures de spots payants à la télévision.

Les partis de droite et d'extrême droite ont également enfourché ce cheval. Pour eux, s'apitoyer sur le sort des petites gens lorsqu'on est dans l'opposition est aussi naturel que les étrangler lorsqu'on parvient aux affaires. De plus, en se plaçant exclusivement sur le terrain des taxes, des primes et des mesures gouvernementales, ils évitent soigneusement de parler du coût de la vie en général, des salaires, de leur blocage

de fait, et du patronat qui voit ses profits augmenter d'autant.

Les travailleurs salariés, les chômeurs, les retraités doivent payer rubis sur l'ongle non seulement les taxes sur les carburants mais la TVA sur tout ce qu'ils consomment, les hausses de prix de tous les produits de première nécessité, du logement jusqu'à la nourriture. Pour y faire face, pour vivre, les travailleurs n'ont que leur salaire, leur allocation ou leur pension. Ils n'ont d'autre solution que de se battre pour leurs propres revendications de salaire, avec leurs propres armes de salariés.

C'est peut-être devant cette perspective, la transformation d'une colère de consommateurs en mouvement de travailleurs salariés, que Macron commence à en rabattre. Raison de plus pour aller dans ce sens.

Paul Galois



LE COURRIER DE LA MANCHE

Pollution : taxer les vrais responsables !

À propos de la hausse des carburants, le président et le Premier ministre répètent à l'envi qu'il n'y a pas d'autre choix possible, si l'on veut répondre au dérèglement climatique.

Pour Édouard Philippe, « il faut pouvoir inciter nos concitoyens à changer un certain nombre de comportements qui sont problématiques du point de vue des équilibres environnementaux ». Macron s'en prend lui aussi aux automobilistes, disant que « les mêmes qui râlent sur la hausse du carburant réclament aussi qu'on lutte contre la pollution de l'air ».

À en croire ces dirigeants, les responsables du réchauffement de la planète seraient donc les automobilistes, et plus spécialement ceux situés au bas de l'échelle sociale, qui n'ont pas les moyens de s'offrir des voitures électriques ou des engins neufs moins polluants. Ben voyons ! Il

est tellement facile d'incriminer les travailleurs et de vouloir leur faire honte, afin de les inciter à payer sans protester ! Ces hommes politiques, qui se présentent comme des dirigeants éclairés, ne voient-ils donc pas les fumées d'usines polluantes contre lesquelles ils ne font rien, les énormes pétroliers, porte-conteneurs ou bateaux de croisière qu'ils laissent libres de souiller la mer, les transports routiers qui engorgent les routes et empoisonnent l'air, y compris les « cars Macron » qui, selon leur promoteur, seraient l'avenir du transport pour les moins riches ?

Pour parfaire la mauvaise foi et l'hypocrisie, Macron a osé déclarer qu'il préférerait « la taxation du

carburant à la taxation du travail ». Mais qui sont les plus taxés, sinon une majorité de salariés qui n'ont pas d'autre choix que d'emprunter leur véhicule pour se rendre à leur travail, surtout en province et en milieu rural où, de plus, un couple a bien souvent besoin de deux voitures.

Nul ne niera que la pollution augmente et qu'à terme la planète est en péril. Mais ce n'est pas le fait des travailleurs à qui on fait la morale. Il faut se tourner vers les grandes compagnies pétrolières, les grosses entreprises qui cherchent le maximum de profit en économisant sur les procédés qu'il leur serait possible de mettre en œuvre afin de réduire cette pollution, et les politiciens qui s'inclinent devant ces capitalistes avides et irresponsables.

Marianne Lamiral



Des gros pollueurs sur un parking d'autoroute

Compagnies pétrolières : au bonheur des actionnaires

Au vu des résultats trimestriels publiés ces jours-ci par les plus grandes compagnies pétrolières, les Majors, comme on les appelle, affichent des profits en forte augmentation, les plus importants depuis quatre ans.

L'américain Exxon Mobil, numéro un mondial, a enregistré un bénéfice net trimestriel en hausse de 57 %, à 6,24 milliards de dollars, malgré une diminution de sa production, qui devrait être la plus basse depuis 1999. Sur la même période, les profits de la société anglo-néerlandaise Royal Dutch Shell ont augmenté de 40 %, atteignant 5,6 milliards de dollars. Se situant autour de 4 milliards de dollars, ceux de Chevron et BP ont été multipliés par deux, et ceux de Total ont augmenté de 48 %

sur un an.

Le niveau élevé des cours du pétrole n'est pas la seule explication à cette envolée des profits. Pour transformer l'or noir en or jaune sonnante et trébuchante, ces compagnies ont appliqué ces dernières années les mêmes recettes qui ont cours dans toute l'économie capitaliste, en réduisant leurs investissements productifs, en fermant des raffineries et en supprimant des milliers de postes.

Ces sociétés, parmi les plus riches du monde, ont aussi annoncé qu'elles

allaient continuer à faire profiter leurs actionnaires de ce cash généré par l'exploitation du pétrole et des travailleurs qu'elles emploient. Les méthodes peuvent varier : certaines, comme Exxon Mobil, vont augmenter le montant des dividendes ; d'autres, comme Shell, Chevron et Total, vont consacrer des milliards de dollars à racheter leurs propres actions pour en faire monter le cours en Bourse.

À chaque fois qu'ils vont remplir leur réservoir à une station-service, les automobilistes peuvent avoir une pensée pour ces actionnaires qui, eux, font le plein des profits.

Marc Rémy

Prix des carburants : réagir sur un terrain de classe

Au sujet de l'appel à bloquer le pays le 17 novembre pour protester contre la hausse des taxes sur les carburants, la CGT a publié le 29 octobre un communiqué intitulé « *Entre exaspération et instrumentalisation* ». Elle met en garde contre une manipulation par l'extrême droite et une récupération par les patrons du transport.

Comme le constate la CGT, « plusieurs partis d'extrême droite semblent être à la manœuvre » et, de son côté, « le patronat des sociétés de transport, pourtant exonéré de certaines taxes, joue un rôle sournois, espérant à terme de nouvelles concessions profitant aux lobbies routiers ». Ceux-ci réclament pêle-mêle une diminution des taxes sur les carburants et la suppression des cotisations sociales.

Pour se démarquer, la CGT rappelle donc des revendications qui sont propres aux travailleurs, telles que l'augmentation des pensions de retraite et un smic à 1800 euros. Cependant, pour les obtenir, elle ne se place pas sur le terrain de la lutte de classe, mais « dans le cadre de notre modèle social et républicain » et déclare qu'il « faut impérativement ouvrir partout des négociations salariales », comme si l'insuffisance des salaires face à l'augmentation des prix de l'énergie, des loyers, etc., était due à

l'insuffisance du prétendu dialogue social, alors que le patronat se croit tout permis pour s'attaquer au monde du travail et que le gouvernement est à sa botte.

Que des militants ouvriers n'aient pas envie de se mobiliser pour que les patrons du transport tirent les marrons du feu, ou pour que l'extrême droite fasse sa publicité, est juste. Mais ce n'est pas une raison pour désertir le terrain de la contestation de la politique du gouvernement. Si les travailleurs ne se font pas entendre avec leurs revendications et leurs propres modes d'action, d'autres seront sur le devant de la scène. Et il est possible, si les patrons routiers font reculer le pouvoir sur les taxes, que cela se retourne même contre les travailleurs.

Pour ne pas laisser faire ces forces hostiles au monde du travail, il faut proposer aux travailleurs de se mobiliser sur leur terrain.

Jean Sanday

Élection partielle : faire entendre le camp des travailleurs !

Lutte ouvrière présente des candidats à l'élection législative partielle qui aura lieu les 18 et 25 novembre dans la 1ère circonscription de l'Essonne. Elle fait suite à la démission de Manuel Valls, parti postuler à la mairie de Barcelone.

Lutte ouvrière saisit cette occasion pour permettre aux travailleurs, chômeurs et retraités de faire entendre leur colère contre la politique du gouvernement. Celui-ci n'a de cesse de prendre des mesures contre la population laborieuse, de prendre dans la poche des plus pauvres pour alimenter les caisses et la spéculation des plus riches.



Pour faire entendre une opposition qui vienne du camp des travailleurs, Lutte ouvrière présente en titulaire Jean Camonin, technicien de maintenance dans l'aéronautique, avec en suppléante Chantal Duboulay, employée.



Le 15 mars devant la mairie de Vernon.

Retraites complémentaires : des micro-miettes

Le 1^{er} novembre, les retraites complémentaires des salariés et cadres du secteur privé ont été revalorisées du montant ridicule de 0,6 %.

Cette augmentation est l'application de l'accord du 30 octobre 2015 entre les partenaires sociaux, c'est-à-dire les organisations patronales et trois syndicats des salariés et cadres. La CGT et FO avaient refusé de signer, mais n'avaient pas la majorité.

Le prétexte était de pérenniser le système des retraites complémentaires puisque, chaque fois qu'on attaque un système, on prétend le pérenniser. Il avait été décidé qu'à chaque 1^{er} novembre des années suivantes les retraites complémentaires des régimes Arrco (pour les salariés) et Agirc (pour les cadres) seraient revalorisées, mais de 1% de moins que le taux officiel de l'inflation.

En 2016 et 2017, le taux officiel de l'inflation ayant été d'environ 1%, les retraites complémentaires ont donc été gelées. En revanche en 2018, l'inflation (officielle) étant un peu plus forte et chiffrée à 1,6%, il en est donc résulté une augmentation de 1,6% - 1% = 0,6%.

Ainsi, de façon scandaleuse, les retraités perdent au moins 1% de pouvoir d'achat sur leurs retraites complémentaires.

Les mesures que le gouvernement prétend prendre en faveur du pouvoir d'achat ne sont que des discours. Les retraites, comme les salaires et les allocations, doivent augmenter en même temps que les prix.

André Victor

Mélenchon : le leurre de l'opposition à l'Europe

Jean-Luc Mélenchon était en meeting devant 1 500 personnes à Lille, mardi 30 octobre. Il a multiplié les formules contre l'Union européenne et contre Angela Merkel, accusant Macron de leur obéir.

« Il n'y a pas de différence entre ce que M. Macron décide et ce que la Commission européenne décide. Il recopie, il ne fait que ça », a dit Mélenchon, allant jusqu'à donner un satisfecit au gouvernement italien et à son ministre d'extrême droite Salvini : « Nous sommes contre ce gouvernement d'extrême droite italien. Mais il applique son programme en disant non à Bruxelles. Eh bien, c'est lui qui a raison. »

Mélenchon, par ses postures anti-Union européenne, finit par se sentir des points communs avec

un gouvernement italien antiouvrier et antipauvre. L'Union européenne n'a pas été construite pour les travailleurs mais pour les besoins des capitalistes, aussi bien français qu'allemands. En faire la source de tous les maux revient à exonérer la bourgeoisie et le patronat français de leurs responsabilités dans le chômage et les bas salaires, la précarité et la misère. C'est appeler à se battre contre des moulins à vent et détourner le mécontentement des vrais ennemis du monde du travail.

Boris Savin

Plan grand froid : une urgence permanente

Cette année, selon la fondation Abbé-Pierre, il y a toujours plus de 140 000 personnes sans domicile fixe en France. Et, comme tous les ans, le ministère a activé au 1^{er} novembre le plan grand froid, destiné à parer aux situations les plus dramatiques lorsque la température baisse.

Le gouvernement a annoncé l'ouverture de 14 000 places supplémentaires, par rapport à la période d'été, et un renforcement des maraudes. Mais même cela s'avère très insuffisant pour proposer à tous un hébergement d'urgence en cas de très grand froid. Déjà actuellement, dans la plupart des grandes villes, les services sociaux sont débordés : à Bordeaux, 300 demandes par jour restent non satisfaites, tandis qu'à Paris le Samu social ne trouve un abri qu'à 6% des familles qui le demandent, contre 20% il y a un an.

On ne parle que de

l'hébergement d'urgence, alors que, comme le rappellent les associations, il y a autant de SDF l'été que l'hiver, et ce sont les solutions d'hébergement durable qui manquent. L'an dernier, 36% des personnes hébergées pendant l'hiver ont ainsi été remises à la rue le printemps venu. Cela risque d'être pire au printemps prochain, puisque les crédits pour les centres d'hébergement et de réinsertion sociale sont en baisse de 33 millions d'euros entre 2017 et 2019.

« Je ne veux plus personne dans les rues d'ici la fin de l'année », déclarait

Emmanuel Macron en juillet 2017. Quelques mois plus tard, le ministre du Logement, Julien Denormandie, se ridiculisait en prétendant qu'il ne restait plus qu'une cinquantaine de SDF en Île-de-France. La réalité est que rien n'a changé depuis l'élection de Macron et que les mesurées annoncées pour l'hiver ne résoudront pas cette crise.

Au contraire, la poursuite de l'offensive patronale et des réformes antiouvrières du gouvernement ne peuvent que créer plus de chômage et de pauvreté, donc aggraver les conditions de logement des classes populaires et contraindre plus de travailleurs à dormir dehors. Ce n'est pas la mise en scène hivernale habituelle des ministres qui y changera quoi que ce soit.

Claire Dunois

Bobigny : l'appel au secours des juges des enfants

Les quinze juges des enfants du tribunal de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, ont dénoncé dans une tribune publiée dans le journal Le Monde et sur France Inter, leur manque criant de moyens.

La tâche de ces juges pour enfants est immense, dans ce tribunal qui est le second plus important du pays, dans le département le plus pauvre, où les effets de la crise se font lourdement sentir. Ils doivent assurer la protection des enfants contre les violences de toutes sortes, physiques, sexuelles, psychologiques, contre des parents qui négligent leur santé et leur éducation, voire même les abandonnent complètement. Ils s'occupent aussi des mineurs étrangers arrivés seuls de pays en guerre comme la Syrie ou l'Irak, et doivent juger les mineurs délinquants.

Trop peu nombreux pour toutes ces tâches, les juges, qui chiffrèrent à neuf le nombre de postes de juges manquants, parlent dans leur tribune de près de 900 familles dont les dossiers sont en attente. Mais ensuite, une fois une décision prise, son délai d'application peut aller jusqu'à 18 mois pour qu'un éducateur chargé de suivre l'enfant soit nommé, alors que ce délai était encore de moins d'un an fin 2017. De plus, du fait des restrictions budgétaires que l'État impose aux départements

et autres collectivités, les éducateurs sont trop peu nombreux. Le président du conseil départemental du département, Stéphane Troussel, dénonce le fait que, sur les 38 millions qui y sont consacrés à la protection des mineurs isolés, l'État ne participe qu'à hauteur de 10%. Quant au budget pour les enfants venant de Syrie, l'État ne verse que 250 000 euros sur un budget de 2,8 millions.

Face à cette situation dramatique, la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a rejeté les problèmes sur le seul département de Seine-Saint-Denis. Elle a reconnu hypocritement la responsabilité de l'État, avant de se

défausser immédiatement en ajoutant que « la mise en œuvre des décisions... appartient au département ». « C'est au président du tribunal de savoir où il affecte les juges », a-t-elle ajouté, une façon de dire, comme Macron, que le problème n'est pas dans les moyens mais dans leur utilisation. Lui emboitant le pas, des élus de droite ont estimé que le problème était aussi cette prise en charge des enfants jugée sans doute trop généreuse...

D'ores et déjà les juges de Bobigny leur ont répondu, l'un d'eux faisant remarquer qu'il suffit de traverser le périphérique pour constater qu'à Paris la prise en charge des enfants se fait sans délai, les juges et les éducateurs étant en nombre suffisant. Une nouvelle version du « traverser la rue » ?

Cédric Duval



Engorgement au tribunal de Bobigny.

Le 12 novembre : **non à une éducation au rabais!**

L'ensemble des syndicats de l'Éducation nationale appellent à la grève lundi 12 novembre. Le mécontentement est général. Le manque de personnel d'enseignement, d'administration ou d'entretien des établissements scolaires devient insupportable.

Des élèves se retrouvent sans professeur, à cause de postes non pourvus ou supprimés. Ils sont privés certains jours de cantine et de plus en plus souvent réduits à étudier dans des locaux mal entretenus à cause des réductions d'effectifs, en particulier au sein du personnel de ménage dont les contrats aidés disparaissent.

La précarité se généralise, avec une multitude de contrats toujours moins durables, à temps partiel ou pour quelques heures, parfois répartis sur plusieurs établissements. Le blocage des salaires continue, alors

que les prix ne cessent d'augmenter et que les prélèvements, en particulier pour la retraite, ont encore augmenté.

La grève du 12 novembre s'annonce d'ores et déjà particulièrement suivie. Elle a pour objectif de dénoncer la démolition de l'Éducation nationale entreprise par le gouvernement Macron, un vaste plan d'économies sur le dos du personnel et des élèves. En dix-huit mois, le ministre de l'Éducation Blanquer a lancé une multitude de réformes aggravant les conditions d'études des enfants et les conditions de travail de tout le personnel.

Dans le primaire, les enseignants dénoncent l'encadrement croissant de leur travail, leur transformation en exécutants de prétendues bonnes pratiques décidées en haut lieu par le ministre et son équipe. De plus, l'obligation de scolarisation dès trois ans va contraindre les communes à augmenter les subventions à des écoles privées. Le dédoublement prévu des classes de CP et CE1 en zone prioritaire nécessiterait des milliers de postes supplémentaires, beaucoup plus que les 2 325 promis par le ministère, qui prétend réorienter les moyens vers les écoles primaires. Les suppressions de postes, en particulier dans les écoles rurales, vont continuer, malgré des protestations de toutes parts.

Dans le secondaire, le budget de l'État prévoit dès la rentrée 2019 la

suppression de 2 650 postes d'enseignants, de 400 postes administratifs, sans compter les postes supprimés au sein des personnels scolaires qui dépendent des conseils régionaux et généraux. Dans le même temps, 32 000 élèves supplémentaires devraient être scolarisés dans le secondaire à la rentrée prochaine. Les effectifs des classes, déjà souvent pléthoriques, devraient encore augmenter. Le gouvernement a lancé une réforme du baccalauréat et du lycée général réduisant le nombre d'heures d'enseignement par matière, supprimant les moyens horaires pour dédoubler les classes. Contrairement au discours officiel, la réforme va réduire les possibilités pour les élèves de choisir des options et veut mettre en concurrence les enseignants des différentes matières et les lycées

entre eux. Le pire concerne la réforme de la voie professionnelle. À la volonté générale de faire des économies s'ajoute le mépris de classe du gouvernement: suppression des matières générales, formation au rabais pour les jeunes issus des milieux populaires à qui on délivrerait tout juste les connaissances professionnelles minimales correspondant aux besoins immédiats du patronat.

La mobilisation du personnel de l'Éducation nationale le 12 novembre est amplement justifiée. Leurs revendications contre les réductions de moyens et d'effectifs, contre l'aggravation de leurs conditions de travail et la baisse de leur niveau de vie rejoignent celles de l'ensemble du monde du travail, confronté à une offensive générale du patronat et du gouvernement.

Gilles Boti



Lycée Utrillo – Stains : **en grève pour de vrais moyens**

Lundi 5 novembre, les enseignants du lycée Utrillo de Stains, en Seine-Saint-Denis, étaient en grève pour protester contre la désignation d'un proviseur adjoint issu de la gendarmerie et chargé des questions de sécurité.

C'est la réponse du rectorat aux épisodes de violence qui se sont déroulés au cours de l'année scolaire passée, sur le parvis devant l'établissement. D'après lui, cet ancien chef d'escadron de gendarmerie est un « *interlocuteur pertinent* » sur les questions de sécurité grâce à « *son expérience professionnelle passée* ». En plus d'un travail de proviseur une partie du temps, il doit intervenir sur les questions de sécurité « *dans tous les lycées du nord-ouest de la Seine-Saint-Denis* ».

Loin de rassurer, l'arrivée du super-gendarme a provoqué l'inquiétude, voire l'exaspération. Les enseignants en grève ont été rejoints par des parents et des habitants du quartier, ainsi que des élèves.

Suspendue aux grilles du lycée, la banderole « Plus d'éducation, moins de répression » résume leur état d'esprit.

Quant aux enseignants, ils se sont mis en grève pour souligner que ce qu'ils réclament pour répondre aux besoins de leurs élèves, ce sont des moyens pour l'éducation. Ils ont d'ailleurs rappelé qu'en janvier dernier, alors que les incidents se multipliaient autour du lycée, il avait fallu une semaine de grève pour obtenir le maintien d'un poste provisoire d'assistant d'éducation.

Malgré toutes les promesses pour cette rentrée, alors que les effectifs ont considérablement augmenté, les enseignants n'ont pu que constater que les

moyens accordés n'étaient pas à la hauteur. Plusieurs options n'ont pas pu être maintenues, de même que des dédoublements de classe qui permettaient de conserver des cours en effectifs réduits. De nombreux postes d'adultes ont également disparu, des secrétaires aux assistants d'éducation, en passant par les agents d'entretien, certains en contrats aidés. Et, moins il y a d'adultes dans un établissement, plus les conditions d'éducation se dégradent.

« *C'est cette double violence que nous dénonçons : celle de l'environnement, mais aussi celle d'une institution qui ne donne pas à nos élèves les moyens de réussir* », expliquait une enseignante. Pour exiger ces moyens et continuer à discuter de la situation avec les parents et les élèves, la grève se poursuivait mardi 6 novembre.

Nadia Cantale

Gérald Bloncourt



Renault Billancourt, 1964.

Le photographe Gérald Bloncourt est décédé le 29 octobre, à l'âge de 92 ans. Beaucoup l'avaient connu à la Fête de Lutte ouvrière, où il était venu présenter ses photos, mais aussi raconter sa participation à la fondation du Parti communiste haïtien et aux « 5 Glorieuses » d'Haïti en 1946, où lui et une poignée de camarades avaient organisé une tentative de soulèvement contre la dictature. Arrêté puis condamné à mort, sa peine avait été transformée en interdiction de séjour à vie. Il n'avait remis les pieds à Haïti que trente-cinq ans plus tard, après la chute du dictateur Bébé Doc.

Vivant en France, Gérald Bloncourt était devenu peintre, graveur, conteur, poète et photographe engagé. À la Fête de Lutte ouvrière, il était venu à plusieurs reprises commenter avec passion ses expositions de photos sur le monde ouvrier, sur la « révolution des œillets » de 1974 au Portugal et sur les bidonvilles portugais de la banlieue parisienne ; et cette année encore, ses photos sur 1968 étaient présentes. Elles illustrent le livre de témoignages ouvriers sur Mai-Juin 68, édité cette année par Lutte ouvrière.

Merci, et salut à celui qui était devenu pour nous un camarade !

Marseille : immeubles effondrés, quartiers délaissés

Lundi 5 novembre, à 9 h 05, deux immeubles vétustes du quartier Noailles, au centre-ville de Marseille, les numéros 63 et 65 de la rue d'Aubagne, s'effondraient. À 17 heures, c'était le tour du numéro 67. Celui-ci avait été repris par la mairie il y a dix ans mais n'avait pas encore fait l'objet de travaux ; la faute aux procédures, a déclaré l'adjointe déléguée au logement.

Cinq corps avaient été retrouvés mercredi matin, mais il est probable que des victimes gisent sous les gravats sans que l'on sache précisément qui, ni combien, car des d'habitants étaient encore recherchés.

De l'avis unanime, l'état de ces immeubles était inquiétant depuis des années, sans que des mesures aient été prises. C'est le cas pour de nombreux immeubles à Marseille. Leur vétusté a été constatée, leur nombre recensé en 2015 par un rapport qui décrivait « un parc privé potentiellement indigne présentant un risque pour la santé (saturnisme) ou la sécurité de quelque 100 000 habitants. Il concerne

40 400 logements, soit 13 % du parc de résidences principales, situés pour 70 % d'entre eux dans des copropriétés ». Les immeubles écroulés lundi en faisaient partie. Ces logements se situent dans les quartiers pauvres de Marseille. Ainsi, dans le 1^{er} arrondissement dont fait partie le quartier de Noailles, le revenu médian des locataires est de 8 000 euros par an, contre 25 000 par exemple dans le 8^e arrondissement.

Le rapport soulignait que peu d'arrêtés de péril imminent avaient été pris. Mais le numéro 63 de la rue d'Aubagne avait bien fait l'objet d'un tel arrêté, il avait été muré, son accès interdit,



sans que des travaux de remise en état soient entrepris. Le numéro 65, une copropriété qui abritait douze logements, avait aussi fait l'objet d'un arrêté de péril imminent des services de la ville, qui écrivaient : « Un dégât des eaux ancien et continu a fragilisé le plafond de l'entrée du bâtiment, au point que le bois pourrisse et tombe au rez-de-chaussée, etc. » Cet arrêté avait été levé le 27 avril 2017, après des travaux manifestement dérisoires par rapport à l'état du bâtiment. Le 18 octobre dernier, il fallait

évacuer les habitants par la grande échelle, la cage d'escalier étant hors service. Mais les habitants réintégraient l'immeuble le jour même à 20 heures.

Inquiétés par les fissures et même la chute de pierres, des habitants du quartier avaient alerté la mairie sur le danger de ces immeubles. Mais l'indifférence de la municipalité à l'égard des quartiers pauvres, avec un éclairage public déficient, de nombreuses écoles vétustes, la saleté persistante, est telle que leurs habitants pensent qu'elle laisse les

quartiers pourrir pour que les promoteurs puissent récupérer des terrains à bas prix en plein centre-ville et y réaliser des immeubles coûteux destinés à une population plus nantie.

La municipalité, comme d'ailleurs les municipalités précédentes, voudrait « monter » le niveau social du centre de Marseille et en faire partir les pauvres, pour le plus grand profit des Bouygues, Eiffage, Vinci et compagnie. Un choix que des pauvres ont payé de leur vie.

Correspondant LO

Un mur contre les habitants

Si les travaux de réhabilitation des maisons anciennes et dégradées se font attendre au point d'avoir entraîné des drames, il est à Marseille des travaux qui ne souffrent pas de délai.

Tel est le cas de la transformation de la place Jean-Jaurès, La Plaine. Située en plein centre-ville, à proximité d'ailleurs du quartier Noailles, elle était très appréciée car on pouvait y amener jouer les enfants à l'ombre des tilleuls et il s'y

tenait un marché trois jours par semaine.

Mais la mairie laissait la place à l'abandon. L'entretien était minimum, avec juste un nettoyage rapide après les marchés, les lumières publiques défectueuses, le parc pour

enfants pas éclairé depuis des années.

La société locale d'équipement et d'aménagement de l'aire marseillaise (Soleam), qui est maître d'ouvrage pour la ville, a proposé un projet très contesté par de nombreux riverains. Déjà en 2015 cette opposition s'était manifestée. Après une concertation très discrète, c'est en juillet 2018 que finalement le projet était révélé, deux ans après que son budget a été voté. Il devrait coûter treize millions d'euros selon le maire de secteur, président de la Soleam. La ville veut voir le quartier « monter en gamme », l'adapter à un public moins pauvre.

Certes, les usagers voudraient bien que la place soit réhabilitée, mais aussi qu'elle demeure une place pour les usagers de ce quartier populaire, qu'elle soit nettoyée, qu'il y ait des toilettes publiques, un ravalement du sol, des plantations, rien de très coûteux en fait.

Mais les habitants ne veulent pas de ce chantier destiné à durer deux ans ou deux ans et demi, pour arriver à une place bétonnée, coupée en deux par la rue, un lieu, selon l'expression



Manifestation contre la construction du mur de la place de la Plaine.

d'un architecte opposant au projet, de présentation monumentale.

Malgré tout, les travaux ont débuté tambour battant le 11 octobre, par l'abattage de 46 gros tilleuls et l'éviction des forains du marché, redistribués sur d'autres marchés de la ville. Les palissades destinées à entourer le chantier n'ayant pas résisté aux premières protestations, la place a été encerclée lundi 29 octobre par un mur formé de plaques de béton de trois tonnes chacune, de 2,50 m de haut, pour un coût de 390 000 euros.

Des policiers sont mobilisés chaque jour. La BAC est intervenue, des policiers du RAID ont délogé les occupants de la place au début des travaux.

Ainsi, faire taire les opposants, ne pas tenir compte de leurs souhaits, leur imposer les choix monumentaux de la mairie est pour celle-ci une affaire d'importance, pour laquelle elle sait trouver des millions et agir avec la plus grande fermeté.

Contrairement à ce qui se passe pour la rénovation de l'habitat vétuste et insalubre.

Correspondant LO

Pompiers de Lyon : le gouvernement jette de l'huile sur le feu

Les pompiers professionnels de Lyon ont une nouvelle fois manifesté pour demander 300 embauches, des augmentations de salaire et une amélioration des horaires de travail.

Ils ne sont pas les seuls à être victimes des économies imposées par le gouvernement : à Érôme, dans la Drôme, malgré l'opposition des habitants, la caserne ferme et la plupart des pompiers, qui sont des volontaires, ne

pourront pas se reporter sur une commune plus éloignée. Pour la population, les délais d'intervention seront allongés puisqu'ils viendront de plus loin.

Pour pouvoir faire couler à flots l'argent de l'État dans les poches de la bourgeoisie, le gouvernement n'hésite pas à s'attaquer aux services publics les plus vitaux, comme les pompiers.

Correspondant LO

États-Unis : après les élections de mi-mandat

Les élections du mardi 6 novembre aux États-Unis étaient les premières depuis l'élection de Donald Trump en 2016. Ce scrutin de mi-mandat, obligatoirement à mi-parcours du mandat présidentiel de quatre ans, est traditionnellement marqué par une abstention forte, par exemple de 64 % en 2014, particulièrement élevée dans les milieux populaires et parmi les plus jeunes. Les chiffres de ce 6 novembre ne sont pas encore disponibles mais quelque 113 millions d'Américains auraient voté, bien plus que les 84 millions de votants de 2014.

Même si Trump n'était pas en lice, il a sans doute polarisé le scrutin, transformé en quelque sorte en référendum sur sa personne. En 2016, il avait surtout bénéficié de l'hostilité vis-à-vis de la candidate démocrate, Hillary Clinton, chouchoute de Wall Street. Celle-ci avait perdu plusieurs millions de voix par rapport à Obama. Avec ces élections de mi-mandat, les démocrates espéraient se refaire une santé en se présentant comme l'alternative à Trump. Ils n'y parviennent qu'à moitié. Ils l'emportent à la Chambre des représentants, que les républicains contrôlaient, et qui était entièrement soumise à réélection. En revanche, au Sénat, où les démocrates avaient perdu la majorité il y a quatre ans, et dont seul un tiers était renouvelé, ils

restent minoritaires.

Les résultats du scrutin montrent que la base électorale de Trump lui est, dans l'ensemble, restée fidèle. La base des évangélistes blancs qui l'avait soutenu en 2016 s'est fortement mobilisée. Cet électorat, qui représenterait quelque 20 % de la population, s'est également activé pour des référendums anti-avortement victorieux, comme en Alabama et en Virginie Occidentale, avec pour objectif une remise en cause du droit à l'IVG au niveau fédéral, remise en cause que la nomination de juges réactionnaires à la Cour suprême, où ils ont désormais la majorité, pourrait faciliter.

L'électorat démocrate semble également s'être mobilisé, en particulier au profit de candidats marqués « à gauche », voire se disant



« socialistes », dans la lignée de Bernie Sanders. Derrière ce mot, ils proposent surtout de mettre plus d'argent public dans l'éducation, la santé ou les infrastructures (routes, ponts...), souvent très dégradées aux États-Unis. Une évolution qui montre le dégoût de nombreux travailleurs vis-à-vis de la politique des deux grands partis, entièrement dévoués aux milieux d'affaires.

Trump : quel bilan ?

Les résultats de ce scrutin risquent de ne pas changer grand-chose à la politique qui sera menée par l'administration Trump. Depuis 2016, le Congrès a déjà bloqué les mesures que Trump avait promises, et dont la bourgeoisie américaine ne veut pas. Par exemple, le fameux mur à la frontière méridionale, dont il s'était même vanté de le faire payer au Mexique,

ne verra pas le jour, faute d'un financement que seul le Congrès pourrait accorder.

En revanche, si la politique de l'impérialisme américain ne changera pas, le climat entretenu par les saillies nationalistes, xénophobes et autres insanités réactionnaires de Trump contribue à diviser les travailleurs américains. Pendant la campagne, Trump a tout fait pour placer l'immigration au cœur du scrutin. Alors que des milliers de migrants honduriens désespérés traversent le Mexique en direction des États-Unis, il a dénoncé une invasion de migrants dont certains seraient des « criminels ». Il a promis de mobiliser des milliers de soldats américains à la frontière, pour leur tirer dessus : « C'est la défense de notre pays. Nous n'avons pas le choix. Nous défendrons nos frontières. Nous défendrons

notre pays. » Peu importe que la caravane des migrants soit à 1500 km des États-Unis, et qu'elle ne puisse atteindre la frontière que dans plusieurs semaines. À l'approche des élections du 6 novembre, l'essentiel était de faire vibrer la corde antimigrants autant que possible. D'où d'innombrables meetings où les participants étaient invités à scander « Construisez le mur ! », ou encore un clip de campagne mettant en scène un mafieux hispanique pour assimiler l'immigration au crime.

Les mesures antimigrants de Trump ne sont pas inédites. Sous Obama, les expulsions d'immigrants ont atteint des records, des chiffres supérieurs à ceux d'aujourd'hui. S'ils revenaient au pouvoir, les démocrates ne se comporteraient pas différemment sur le fond. Une sénatrice démocrate du Missouri, Claire McCaskill, candidate à sa réélection, expliquait ainsi récemment : « Je ne veux pas que nos frontières soient franchies, et je soutiens les efforts de notre président pour qu'elles ne le soient pas. » Cependant, la démagogie antimigrants ou anti-Noirs de Trump n'est pas sans effet. Dans les derniers jours de la campagne, les meurtres racistes se sont multipliés. Dans un supermarché du Kentucky, un Blanc a tué deux clients noirs âgés, en disant que « les Blancs ne tuent pas de Blancs ». Et à Pittsburgh, un suprémaciste blanc antisémite a tué onze personnes dans une synagogue. Il visait en particulier une organisation juive d'aide aux réfugiés. Il n'était pas difficile d'établir un lien direct entre les propos de Trump et ces actes abjects.

Comme l'a montré cette campagne électorale, c'est sans doute là le plus lourd bilan de ces deux années de présidence Trump : en cultivant le racisme et la xénophobie sans aucun scrupule, il favorise la haine et la division entre travailleurs américains.

Michel Bondelet

Les résultats du Working Class Party

Le Parti de la classe ouvrière, le Working Class Party, soutenu par les militants de groupe trotskyste The Spark (L'étincelle), présentait onze candidats dans le Michigan, un État industriel du Midwest. Voici quelques-uns de leurs résultats, encore incomplets à l'heure où nous écrivons.

Cinq candidats étaient en lice pour la Chambre des représentants, au Congrès fédéral. Dans la circonscription qui compte notamment la ville de Flint, marquée ces dernières années par le scandale de l'eau contaminée au plomb, Kathy Goodwin obtient 12 645 voix (4,57 %). Dans les circonscriptions qui recourent l'agglomération de Detroit, la grande ville de l'État, Andrea Kirby, employée de la compagnie d'assurance médicale Blue Cross, obtient 6862 voix (2,25 %) ; Gary Walkowicz, travailleur de Ford, obtiendrait environ 2,2 % ; et Philip Kolody, environ 1,8 %. Sur la base des

dépouillements dans trois quarts des bureaux de vote de son district, Sam Johnson (auteur du livre *Toute ma vie j'ai lutté*) obtiendrait 8 %.

Mary Anne Hering et Logan R. Smith étaient en lice pour le Conseil à l'éducation de l'État, un scrutin à l'échelle de tout le Michigan. Ils obtiendraient respectivement au moins 106 000 voix (1,75 %) et 77 000 voix (1,27 %).

Enfin, quatre candidats se présentaient au Sénat du Michigan. Thomas Repasky obtient 2 954 voix (2,34 %) ; Louis Palus 1313 voix (1,2 %) et Hali McEachern 1930 voix (2,96 %) ; le résultat de Larry Betts n'est pas encore connu.

Quoi qu'il arrive, ces résultats permettront au Working Class Party de garder son statut de parti aux termes de la loi du Michigan, sans devoir faire une nouvelle campagne de signatures. Ils montrent qu'il existe, au moins parmi les travailleurs du Michigan, un courant, certes

minoritaire, se reconnaissant dans l'idée de l'indépendance politique de la classe ouvrière.

Les résultats complets figureront prochainement sur www.workingclassfight.com

M.B.



Les militants du Working Class Party sur l'Eastern Market de Detroit.

Iran: Trump veut asphyxier le pays

Le 5 novembre, le gouvernement américain a actionné la deuxième phase de l'embargo contre l'Iran, interdisant à tous les pays d'importer le pétrole iranien et de se connecter à son réseau bancaire, sous peine de sanctions. Au dernier moment seulement, l'administration Trump a accordé des dérogations à huit pays, dont la Chine, la Turquie et l'Inde, principaux importateurs depuis l'Iran.

L'Iran exportait trois millions de barils de pétrole par jour jusqu'en avril dernier, ce qui en faisait le sixième exportateur mondial. L'annonce des sanctions américaines, début mai, a déjà fait chuter ces exportations à 1,4 million de barils, contribuant à renchérir le prix du pétrole sur un marché mondial dans lequel de gros pays producteurs, comme le Venezuela ou la Libye, exportent moins que par le passé. La détermination de Trump à sanctionner l'Iran n'est pas allée jusqu'à risquer de provoquer une crise pétrolière en fermant brutalement le robinet, ce qui explique les dérogations temporaires accordées.

La politique de Trump vis-à-vis de l'Iran vise plusieurs

cibles. L'objectif des sanctions est d'abord d'asphyxier économiquement le pays, pour affaiblir le régime des mollahs, peser sur sa politique étrangère, lui imposer de ne plus intervenir militairement au Moyen-Orient, en particulier en Syrie et au Liban. Sous Trump plus encore que sous Obama, l'administration américaine privilégie le soutien à l'Arabie saoudite, en guerre presque ouverte avec l'Iran. Pour autant, si Trump appelle publiquement de ses vœux la chute de la république islamiste, cela ne signifie pas que les services américains disposent d'une équipe de rechange capable d'assumer le pouvoir, ni au sein des factions rivales à l'intérieur du régime islamiste, ni parmi l'opposition



Une torchère dans la province Khuzestan.

en exil dont l'influence en Iran est faible.

Les sanctions sont aussi une arme contre tous les concurrents des capitalistes américains. Pour les éviter, de nombreuses firmes européennes, dont Renault, Total, Air France ou British Airways, ont annoncé leur retrait du marché iranien, pourtant lucratif. Elles ont été échaudées par des sanctions précédentes. Comme le constatait le PDG de Total il y a quelques semaines : « *L'essentiel du capital mondial et du système financier étant entre les mains d'investisseurs et de banquiers américains (...) Total ne peut pas prendre le risque de se voir*

interdire l'accès à ces ressources financières. »

Les États européens ont beau affirmer vouloir maintenir l'accord sur le nucléaire iranien signé en 2015 et dénoncer les sanctions américaines, ils se sont montrés incapables de mettre en place un système alternatif au dollar pour continuer à faire du commerce en Iran. En accordant des dérogations provisoires aux pays de son choix et pour une durée inconnue, Trump utilise le pétrole iranien comme monnaie d'échange dans ses tractations commerciales et politiques avec la Chine, la Turquie ou autres. Trump montre ainsi ses muscles

non seulement aux mollahs iraniens mais à tous les dirigeants politiques de la planète.

Il reste que les sanctions américaines et leurs conséquences frappent de plein fouet la population iranienne, et pas les dignitaires du régime. En plus de la dictature des mollahs, de la corruption qui gangrène tout le pays, du coût des interventions militaires des pasdaran au Moyen-Orient, les classes populaires subissent désormais les effets multiples de l'embargo, en premier lieu l'effondrement de la monnaie qui rend les produits alimentaires inaccessibles.

Xavier Lachau

Tchad: la lutte des fonctionnaires fait reculer le gouvernement



À N'Djamena lors de la grève en mai.

Le bras de fer engagé depuis plus de cinq mois entre le dictateur tchadien Idriss Deby, ce fidèle allié de l'impérialisme français, et les fonctionnaires en grève vient de se terminer par une petite victoire de ces derniers. C'est ce qu'expliquent nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dans leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*.

Le 26 octobre un accord a été signé au palais présidentiel entre les dirigeants de la Plateforme syndicale revendicative, composée de l'UST (Union des syndicats du Tchad), du Syndicat national des enseignants-chercheurs du supérieur (SYNECS) et de la Confédération indépendante des syndicats du Tchad (CIST), et le gouvernement.

Celui-ci s'est notamment engagé à augmenter les salaires de 15 % ; à porter à 65 % le niveau de remboursement des primes et indemnités de salaire, arbitrairement réduites à 50% auparavant par le dictateur Idriss Deby. En contrepartie, les syndicats ont appelé tous les grévistes à reprendre le travail le 29 octobre, dans tout le pays.

Ce qui a poussé Idriss Deby à faire ce geste, c'est sans doute le mécontentement de la population déshéritée. En refusant de satisfaire les revendications des grévistes, la situation s'est aggravée dans les services publics comme les hôpitaux ou l'Éducation.

La plupart des hôpitaux publics étant en grève, seuls les soins urgents étaient donnés dans certains. Alors, les malades allaient se faire soigner dans les hôpitaux privés, comme le Bon Samaritain, à Wallia. Or ces hôpitaux privés coûtent cher. Ils ne sont pas à la portée des familles pauvres.

Quant aux écoles, c'était le même problème. Les lycées, les collèges et les écoles étaient également fermés pour fait de grève. Seules les écoles privées fonctionnaient, alors qu'elles sont pour la plupart trop chères pour les enfants de parents démunis.

Plus la grève perdurait, plus le mécontentement grandissait. De peur que la colère ne finisse par l'emporter, lui et son gouvernement de voleurs et de brigands, Deby s'est précipité pour signer un accord avec les syndicats.

Il est à craindre que les grévistes, en reprenant le travail sur de simples promesses, se fassent avoir une nouvelle fois par Déby qui, en général, ne respecte pas ses engagements. Mais, échaudés par un accord qu'ils ont signé en mars dernier et qui n'a jamais été

appliqué, les syndicats, cette fois-ci, ont mis en garde Deby et son gouvernement. Ils ont déjà montré à plusieurs reprises qu'ils sont capables de se remobiliser et de se faire craindre par le pouvoir.

Le pouvoir aux travailleurs

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du (novembre 2018) :

- Bolsonaro, fruit pourri de la crise brésilienne
- Russie: la réforme antiouvrière des retraites
- Allemagne: la montée de l'extrême droite
- Turquie: la tourmente financière et ses effets
- L'ex-Secrétariat unifié de la IV^e internationale: du trotskysme à l'« écosocialisme »

• Les comités sociaux et économiques (CSE): une attaque contre tous les travailleurs

Prix: 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,80 euro.



Novembre 1918 : la fin d'une guerre qui en annonçait d'autres

Il y a 100 ans, le 11 novembre 1918, à 11 heures, les combats s'arrêtaient sur le front occidental, et les soldats cessèrent d'entendre le bruit du canon et de craindre pour leur vie. La Première Guerre mondiale, débutée en août 1914, avait fait 10 millions de morts parmi les soldats, poussé des populations à l'exode, détruit villes et villages et miné les sols.

Quelle était la raison de cette boucherie ? Aujourd'hui encore une partie des historiens se contentent de l'expliquer par une flambee irrationnelle de nationalismes contraires, comme si elle n'avait pas été préparée de longue date par les États et leurs institutions, et attisée par des intérêts et des objectifs économiques bien précis.

Une guerre préparée et prévisible

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, et de sa femme par un jeune Serbe nationaliste, le 28 juin 1914, ne fut que l'événement déclencheur du mécanisme conduisant à une guerre mondiale. L'Autriche lança un ultimatum à la Serbie, après avoir eu l'assurance que l'Allemagne se rangeait à ses côtés. Le gouvernement russe prit contact avec ses alliés, la France et la Grande-Bretagne. Un mois plus tard, le 4 août, la guerre commençait. Elle allait durer plus de quatre ans. En mai 1915, après des hésitations, l'Italie entra à son tour dans la guerre aux côtés de la France, de l'Angleterre et de la Russie.

La guerre, qui allait s'abattre sur les peuples européens mais aussi les Américains et les peuples des pays coloniaux, trouvait son origine dans la rivalité entre les grandes puissances impérialistes européennes de l'époque, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Empire austro-hongrois. Les États français et britannique interdisaient l'accès à leurs colonies et à leurs zones d'influence aux industriels et banquiers allemands. Pour remettre en cause le partage d'immenses territoires dominés essentiellement par la France et la Grande-Bretagne, il ne restait plus à l'Allemagne et à son allié austro-hongrois que la voie des armes.

La Première Guerre mondiale fut précédée d'années de tensions en Europe. Dès 1905, l'Allemagne et la France se retrouvèrent au bord de la guerre pour la domination du Maroc. En 1912-1913, les guerres balkaniques furent un affrontement indirect entre les grandes puissances, auxquelles les aspirations nationales des peuples de cette région servirent de prétextes pour défendre leurs propres intérêts.



Pendant la révolte des matelots de Kiel, le 5 novembre 1918 : « Vive la liberté ! ».

La réaction des partis ouvriers

Cette guerre que l'on sentait venir était au cœur des préoccupations des travailleurs et des partis socialistes. Mais, après la déclaration de guerre, les partis socialistes ouvriers, dans leur grande majorité, se mirent au service de leurs États respectifs, au nom de la défense de la patrie.

Les socialistes français et belges participèrent directement à un gouvernement d'Union sacrée au côté des pires adversaires des travailleurs. C'était trahir la classe ouvrière, devant laquelle ils s'étaient engagés, avant la guerre, à combattre pour empêcher celle-ci par l'action concertée des ouvriers de tous les pays. Seule une minorité de socialistes dans les pays impérialistes ainsi que les bolcheviks, une des deux fractions du Parti socialiste russe, refusèrent de capituler et maintinrent le drapeau de l'internationalisme.

De son côté, le Parti socialiste italien adopta face à la guerre une attitude de neutralité. Mais, pour Lénine et les bolcheviks, il s'agissait de transformer la guerre impérialiste en une guerre de classe, opposant les travailleurs à cette bourgeoisie qui les avait entraînés dans le conflit, pour la renverser et s'emparer eux-mêmes du pouvoir.

L'année 1917 leur donna raison. En Russie, la révolution porta au pouvoir les conseils d'ouvriers, de soldats et de paysans, les soviets. Le pouvoir issu de la révolution d'Octobre annonça immédiatement sa volonté de négocier la paix, qui fut conclue le 3 mars 1918. Les événements russes retentirent dans toute l'Europe, où le rejet de la guerre s'amplifiait.

La vague révolutionnaire

Après l'entrée en guerre de la plus grande puissance financière et industrielle, les États-Unis, au côté des Français et des Britanniques, la défaite de l'Allemagne et de ses alliés était une question de semaines. La continuation de la guerre, en particulier les offensives allemandes de juillet-août 1918, apparaissait dans les tranchées, les ports et les usines d'Allemagne comme un massacre sans espoir alors que les populations étaient à bout de forces. À partir du mois d'août, les mutineries, les grèves, les désertions se multiplièrent. Début novembre, les marins de Kiel refusèrent d'aller au combat. La révolution allemande commençait. L'Autriche, l'Allemagne et leurs alliés capitulèrent les uns après les autres.

L'armistice de novembre 1918 ne sonna pas la fin des combats. Amorcée fin 1917, une autre guerre se poursuivait. Les troupes françaises basées sur le front des Balkans et d'Europe de l'Est allaient être utilisées pour

combattre le pouvoir soviétique et la révolution qui avait éclaté dans plusieurs pays d'Europe. Mais aussi des soulèvements au Moyen-Orient. Quant au règlement de la guerre, il se traduisit par un repartage du monde satisfaisant les ambitions britanniques et françaises et préparant ainsi la guerre suivante.

Quelle mémoire ?

Il est beaucoup question, dans les commémorations officielles de la guerre ou parmi les historiens, de « travail de mémoire ». Mais jamais au grand jamais, il n'est question de s'interroger sur les raisons pour lesquelles le système économique et politique a pu conduire à un tel massacre, à un tel gâchis.

Les deux guerres mondiales n'ont pas été des accidents ou les conséquences de politiques hasardeuses, mais le débouché nécessaire des affrontements entre impérialismes rivaux. La phrase de Jaurès, « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage », exprime cette fatalité historique. Elle est toujours d'actualité et le restera aussi longtemps que le système capitaliste subsistera.

En développant le militarisme, les États impérialistes se donnent le moyen non seulement de combattre leurs propres rivaux, mais aussi d'embrigader leurs populations pour servir leurs objectifs de rapine. La seule issue pour les populations engagées dans une guerre impérialiste par leur État est de faire la guerre à la guerre et d'aller jusqu'à renverser leur propre bourgeoisie.

Les travailleurs, la jeunesse, doivent se méfier comme de la peste des déclarations patriotiques des gouvernements et se battre contre les politiques xénophobes et nationalistes qui peuvent être autant de prémisses de conflits à venir.

Inès Rabah



Militaires français et grecs occupant Odessa, contre les bolcheviks, en Russie, en 1919.



Transports sanitaires : le gouvernement tire sur l'ambulance

Le 5 novembre, plusieurs centaines d'ambulances ont bloqué le périphérique parisien, celui de Lille et les rues de Nancy. Les ambulanciers protestaient ainsi contre la réforme du financement des transports sanitaires entrée en vigueur le 1^{er} octobre.

Désormais, ce ne serait plus directement l'Assurance maladie mais les établissements de santé, hôpitaux, centres de convalescence ou de rééducation, qui généreraient les dépenses pour les déplacements sanitaires interhospitaliers, les permissions de sortie ou les transferts des malades.

Les établissements en question se voient donc confier une gestion supplémentaire avec l'obligation de dépenser le moins possible. Les patrons des petites sociétés d'ambulances, très nombreuses dans ce secteur, craignent de se voir « ubérisés », de faire les frais de l'opération, voire de disparaître, ce qui entraînerait la suppression de milliers

d'emplois. En revanche, les sociétés plus importantes pourront accepter plus facilement les baisses de tarifs que les hôpitaux chercheront à négocier. Les chauffeurs de taxis conventionnés s'attendent eux aussi à voir diminuer leur activité, qui a beaucoup augmenté ces dernières années.

Les transports sanitaires ont en effet pris de l'importance avec l'augmentation et le vieillissement de la population, ce qui est tout à fait normal et prévisible. De même, avec le développement de la médecine ambulatoire, les malades doivent de plus en plus souvent se déplacer vers un centre de soins, qu'il s'agisse d'un examen, d'une dialyse ou d'une

chimiothérapie. Mais la politique de diminution des services hospitaliers, leur regroupement, souvent dans la ville la plus importante de la région, obligent à des trajets de plus en plus longs.

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a promis aux ambulanciers de protéger leur profession et aux directeurs d'établissements de santé une majoration de 10% de leur budget, qu'ils jugent déjà insuffisante. Quant aux parents de malades ou d'enfants handicapés en maison de convalescence ou de rééducation qui craignent une diminution des permissions de sortie, la ministre leur a promis que le transport ne serait pas à leur charge.

Autant de bonnes paroles, autant de poudre aux yeux. Quand c'est la rentabilité qui prime, c'est le malade qui reste sur le bord de la route.

Sylvie Maréchal

Taxation des aides des CE : une ponction de plus sur les travailleurs

Le 30 octobre, lors de la discussion du projet de budget 2019 de la Sécurité sociale, les députés ont adopté un amendement proposant de soumettre à l'impôt et aux cotisations sociales les aides diverses accordées par les comités d'établissement.

Les travailleurs qui les reçoivent en étaient jusqu'ici exonérés de fait. Désormais, à partir de 331 euros par an et par salarié (662 s'il a des enfants), ils seront imposables sur ces aides.

Les aides des comités d'établissement représenteraient autour de 30 milliards, et l'État espère tirer 1,7 milliard de leur taxation. Ce sont principalement les aides pour les colonies de vacances, les voyages, les activités culturelles et sportives, les concerts, le théâtre, et pour les séjours linguistiques, ainsi que les bons d'achat ou les cadeaux pour l'arbre de Noël ou la rentrée des classes.

Même si les colonies de vacances appartenant aux CE sont de plus en plus rares, même si, de ce fait, les aides font tourner le secteur touristique marchand, même si elles ne concernent pas tous les travailleurs, c'est

une attaque contre le monde du travail.

Ceux qui ont protesté jusqu'ici sont des confédérations syndicales investies dans la gestion des CE, comme la CFDT et la CGT, ainsi que les opérateurs de voyages collectifs. Mais tous les travailleurs des moyennes et grandes entreprises seront touchés. Envoyer un enfant en colonie de vacances ou en séjour linguistique coûtera plus cher, car le plafond de 662 euros sera vite dépassé. Ces aides des CE ou des entreprises ne font que compenser un peu la faiblesse des salaires.

Pour taxer le monde du travail, les gouvernants sont d'une imagination et d'une perspicacité infinies, aussi infinies que leur recherche de moyens pour augmenter les profits et les richesses insolents des bourgeois.

Vincent Gelas



Un village de vacances géré par un CE.

Abattoir du Boischaud : l'hypocrisie des responsables

Après la diffusion, le 3 novembre, par l'association L 214, d'une vidéo tournée clandestinement à l'abattoir du Boischaud dans l'Indre, le ministre de l'Agriculture a dénoncé des « actes inexcusables » et fait fermer l'établissement pour trois mois.

Le président de la communauté de communes (CDC) de La Châtre-Sainte-Sévère, propriétaire de l'établissement depuis 2014, a aussi déclaré qu'il « ne s'attendait pas à ces images ». Les uns comme les autres mentent en essayant de faire croire qu'ils n'étaient pas au courant de la situation.

En effet, il y a plus de deux ans et demi un rapport de ce même ministre de l'Agriculture avait déjà relevé les méthodes

scandaleuses pratiquées dans cet abattoir : l'utilisation de gabarits inadaptés pour contenir les animaux de petite taille, que les opérateurs finissent donc par attraper à la main comme ils le peuvent, la saignée sans vérification suffisante que les animaux sont bien étourdis, le mauvais réglage de certains dispositifs d'étourdissement, le non-respect de certaines règles d'hygiène...

Malgré cela, depuis le rachat de l'abattoir, ses

responsables n'ont pas hésité à se vanter dans la presse locale et sur Internet d'accorder une importance particulière au bien-être animal, mettant d'ailleurs en avant une certification bio censée garantir un meilleur traitement des bêtes abattues. En réalité, ils ont laissé perdurer des pratiques choquantes, même après avoir été épinglés par les services vétérinaires car leur principal objectif était d'augmenter la rentabilité.

À présent, le président de la CDC suggère que le problème viendrait d'un défaut de respect du protocole, en d'autres termes que ce serait la faute des ouvriers,

accusés à demi-mots de cruauté envers les animaux. Mais comment pourraient-ils travailler correctement, sous la pression de leur direction pour assurer la production malgré le mauvais équipement et la mauvaise organisation de l'abattoir ?

Cet argument de patron est utilisé régulièrement quand d'autres faits similaires sont dénoncés, alors qu'ils sont légion dans les abattoirs, pour les mêmes raisons qu'à Boischaud. En avril 2016, suite à la publication de vidéos montrant des animaux maltraités, le ministère avait ordonné un audit général des abattoirs en France. Seuls 20%

des établissements avaient alors reçu un avis totalement conforme.

Les responsables politiques brandissent l'objectif du bien-être animal en cas de scandale public. Mais ils se gardent de mettre en cause les objectifs de rentabilité auxquels obéissent les abattoirs. Les ouvriers qu'ils exploitent en sont victimes et cela se traduit, pour eux, par des conditions de travail pénibles et de maigres salaires.

Dans cette logique du profit, le respect des animaux et des hommes qui y travaillent ne pèse pas lourd.

Claire Dunois

SNCF - Paris-Nord : le mépris de la direction ne passe pas

À la gare de Paris-Nord, les chefs de service ont décidé de se faire entendre de la direction, qui affiche depuis des semaines un mépris complet vis-à-vis des agents de la gare.

Ces chefs sont, malgré leur nom, des agents d'exécution. Chargés de réaliser des opérations concernant le départ des trains, ils n'ont pas apprécié de recevoir un mail de la direction leur signifiant qu'ils n'avaient

rien à faire dans les locaux du Centre opérationnel où ils font leur prise de service et qu'ils devaient, tout de suite après avoir pris connaissance des opérations à réaliser, partir sur le quai et y rester.

Non seulement ces agents passent déjà la grande majorité de leur temps sur les quais et dans la gare, mais ils ont aussi des préparations à faire dans le Centre opérationnel. Par ailleurs, un autre responsable a cru intelligent de leur dire qu'ils n'avaient aucune utilité en gare, ce qui est tout aussi faux.

En ayant eu assez de



JEAN-CLAUDE COUTAUSSE

toutes ces réflexions méprisantes, ils ont voulu le faire savoir à la direction et ont eu tout de suite la solidarité des autres agents travaillant en gare. C'est à plus de vingt, alors qu'ils ne sont que huit dans l'équipe, qu'ils sont montés vider leur sac.

La direction a joué sur le thème « On ne vous répondra pas, on ne peut pas discuter dans de telles conditions » et s'est limitée à les recevoir dans le couloir. De toute façon, le bureau était trop petit pour que tout le monde puisse y rentrer. Pendant 30 minutes, le responsable du service et le

directeur d'établissement ont dû supporter d'entendre tout ce que les travailleurs avaient à dire, et on voyait bien que cela ne leur plaisait pas du tout, bien incapables qu'ils étaient d'apporter de vraies réponses aux problèmes concrets posés.

Tous les agents mobilisés étaient contents d'avoir exprimé leur mécontentement et de s'être retrouvés ensemble, chefs de service, vente et accueil, au coude-à-coude, solidaires. Parmi les cheminots, les liens tissés pendant la grève du printemps dernier sont toujours vivaces.

Correspondant LO

Lyon : non aux sanctions !

Mardi 30 octobre, des dizaines de cheminots se sont rassemblés devant la tour Incity de Lyon. Ils dénonçaient les menaces de sanctions contre un conducteur, qui passait en conseil de discipline et risquait cinq jours de mise à pied.

En juin dernier, après trois mois de grève, ce cheminot était allé, en

délégation, contester les retraits sur salaire des jours de repos, une mesure pour laquelle la SNCF avait été condamnée. Ce conducteur réclamait le respect des droits des grévistes : le remboursement des sommes injustement prélevées. Durant la délégation, la discussion était devenue houleuse. La SNCF en a pris prétexte

pour menacer le conducteur, menaces qui ne lui ont été signifiées que des semaines après.

Partout dans le pays, des dizaines de cheminots subissent des basses veugesances de la SNCF. Mais, comme les cheminots présents au rassemblement le chantaient : « *Même si vous ne le voulez pas, on est là !* »

Correspondant LO

Air France : ça baigne, et c'est le patron qui le dit

Dans un communiqué qu'il vient de publier, le nouveau patron d'Air France-KLM se félicite de résultats trimestriels « robustes », d'un chiffre d'affaires qui augmente de 4% et d'un bénéfice net du groupe, 786 millions d'euros, qui s'envole (+ 22,6% !) par rapport au même trimestre de 2017.

Cela ne ressemble guère à l'épouvantail d'une possible faillite, qu'il y a trois mois encore la direction et le gouvernement agitaient, en incriminant ce qu'ils appelaient l'irresponsabilité de grévistes qui réclamaient 6% de rattrapage salarial.

En fait, la direction n'en parle plus car elle n'en a plus besoin. La grève pour

les salaires a été levée cet été par l'intersyndicale, ce qui a permis à la direction de réaliser ce qu'elle appelle une « bonne performance commerciale ». Elle est d'ailleurs trop modeste, alors que le commentaire du site économique *La Tribune* évoque un « bénéfice d'exploitation de 1,065 milliard d'euros, largement supérieur aux attentes des analystes,

qui prévoyaient déjà de bons résultats ».

Le rapport publié le 31 octobre par Air France-KLM sur ses résultats au troisième trimestre démarre en fanfare dès le premier paragraphe : « 28,5 millions de passagers transportés, (soit une) progression de 2,3% » sur un an ; « recette unitaire (par passager) en hausse de 2% à change constant » ; « forte croissance des revenus (du groupe), en hausse de 4% ».

Quand on rentre dans le détail, c'est encore plus parlant, surtout s'agissant des salaires, que médias et gouvernement disaient trop

élevés durant la grève. Dans ce rapport, la direction se flatte de « coûts salariaux constants et (d'une) hausse de productivité du personnel ». Et, bien que la compagnie compte 1400 postes en plus sur un an, dont ceux de 250 pilotes qu'elle ne paie évidemment pas au smic, elle déclare que « les coûts salariaux net ont reculé de 0,6% ». Même, dit-elle, ils « auraient été stables en incluant les coûts relatifs au nouvel accord salarial d'Air France », signé en octobre.

En clair : avec plus de personnel, la direction a déboursé moins en salaires. Et, même si elle répercutait les 2% qu'elle a fini pas accorder du fait de la grève, elle n'aurait pas déboursé plus qu'en 2017, tout en ayant 1400 salariés supplémentaires qui lui rapportent du profit!

Pas étonnant que la Bourse ait salué de tels

chiffres, et ce qu'ils recouvrent d'intensification de l'exploitation des salariés, par une hausse du cours de l'action de la compagnie.

Certains syndicats se vantent d'avoir signé un accord salarial qui serait une « avancée ». Air France et ses actionnaires savent que le véritable gros bonus est pour eux, et eux seuls, comme l'écrit noir sur blanc la direction. Avec sans doute un peu trop de franchise car, dans *Flash-Actu*, son outil de communication à destination du personnel, elle s'évertue à minorer ses résultats.

Craint-elle que ses salariés fassent leurs comptes ? Car avec 2% sur les salaires en 2018, auxquels s'ajoutent 2% en 2019, ce 2 + 2 ne fera jamais les 22% et quelque de hausse de son bénéfice net.

Correspondant LO

On n'a pas la mémoire courte

Le nouveau patron d'Air France, Ben Smith, est passé il y a quelques jours dans les hangars de Roissy. Des mécaniciens présents lui ont rappelé qu'au niveau des salaires cela ne faisait pas le compte et qu'il nous manque toujours 300 euros par mois.

Ces 300 euros ne représentent qu'un millième de ce que Ben Smith touche chaque mois avec ses 300 000 euros. Cherchez l'erreur.

Extrait du bulletin Lutte ouvrière Air France Orly-Nord secteur MT.VD



General Electric Belfort: inquiétudes après l'annonce de pertes

Les résultats annoncés par la direction de General Electric, à savoir une perte de 22,8 milliards de dollars pour le dernier trimestre découlant d'une dépréciation d'actifs, ont bien entendu confirmé l'inquiétude qui existe depuis des mois parmi les travailleurs de l'entreprise de Belfort.

D'autant qu'en même temps a été annoncée une scission de la partie Énergie, qui correspond aux ateliers et bureaux ex-Alstom rachetés par General Electric en 2015. Cette division Énergie serait, d'après la direction, responsable des pertes annoncées.

Au moment de la vente de la partie Énergie d'Alstom à General Electric, la direction de GE s'était engagée à créer 1000 emplois net devant le ministre de l'Économie du gouvernement de François Hollande, un

certain Emmanuel Macron.

Aujourd'hui, GE dit n'avoir créé que 300 emplois et renonce à son engagement d'en créer 1000. Les 300 emplois créés, essentiellement à Belfort, sont en grande partie des réintégrations du personnel d'entreprises externalisées au sein de General Electric.

À Belfort et à Bourogne, petite ville à quelques kilomètres, c'est environ 4 500 personnes qui travaillent pour General Electric, que ce soit dans la partie Turbines gaz (à Belfort



Débrayage en 2015 contre le rachat par General Electric.

et à Bourogne) ou dans la partie Turbines vapeur ou Alternateurs, en particulier, à Belfort, des turbines à vapeur pour le nucléaire.

Depuis des mois, sous prétexte de baisse de charges, que ce soit à Turbines gaz ou à Turbines vapeur, on assiste au renvoi d'intérimaires ou de travailleurs précaires, à des changements d'horaires. Pendant ce temps, dans certains secteurs comme aux Ailettes à Bourogne, c'est au contraire la surcharge de travail qui domine.

Cette inquiétude s'était traduite en particulier début octobre par une grève d'une partie du personnel de l'usine de Belfort, pour

demande de l'embauche dans les ateliers. Après deux jours de blocage des accès au site, un accord avait été conclu avec l'embauche de six travailleurs.

Lors de la reprise d'Alstom, GE s'était engagé à ne pas licencier à Belfort avant le 31 décembre 2018. Cette échéance arrive à terme et chacun s'attend à des annonces touchant à l'emploi dès janvier 2019.

Alstom, en 2004, avait déjà annoncé des résultats catastrophiques et déclaré être au bord de la faillite, avant d'engager un plan de licenciements tout en obtenant des aides de l'État. PSA avait fait de même avant d'engager la fermeture de

PSA Aulnay. Les actionnaires en ont eu leur part, à raison de 8 milliards chaque année, quels que soient les résultats du groupe. Et même aujourd'hui, où paraît-il le groupe a perdu de l'argent, les actionnaires verront leur part augmenter.

Les travailleurs n'ont aucun moyen de savoir ce qui se cache derrière les manipulations comptables à l'origine de cette perte. Ils doivent pouvoir contrôler les comptes de l'entreprise, afin de savoir ce que les patrons font de l'argent qu'ils amassent grâce à leur travail et d'imposer qu'il serve, quoi qu'il arrive, à maintenir les emplois et les salaires.

Correspondant LO

Park-Hyatt Paris-Vendôme: les salariés tiennent bon!

Depuis le 25 septembre, les salariés de la société sous-traitante STN et une partie des salariés de l'hôtel Hyatt sont en grève. Ils revendiquent, pour les premiers, leur intégration dans le personnel de l'hôtel et, pour les seconds, une augmentation de salaire de 3 euros de l'heure.

Depuis plus de quarante jours, les 70 grévistes occupent le trottoir de l'hôtel, situé rue de la Paix à Paris, en dansant et chantant, irritant très souvent les commerçants et riverains de ce quartier très huppé. Mardi 30 octobre, ils ont manifesté une nouvelle fois avec les salariés du café Étienne Marcel, en grève également. De l'avis de tous les salariés de l'hôtel, c'est la lutte la plus dure et la plus longue qu'ils ont menée. En effet, en 2013 et en 2014, les salariés sous-traitants avaient déjà fait grève pour obtenir des augmentations de salaire et la fin du paiement à la chambre. Ils avaient obtenu gain de cause, sans pour autant gagner leur intégration dans l'hôtel.

Depuis, cet hôtel a gagné des étoiles et s'est transformé en palace, faisant par là même grimper le prix des chambres: la suite la plus chère de l'hôtel est à 18000 euros. Conscients que c'est bien leur travail qui a permis ce changement de standing, les grévistes exigent d'intégrer enfin le personnel de l'hôtel, d'abord

pour mettre fin à leur situation de précarité. L'hôtel peut en effet décider de changer de sous-traitant à la fin du contrat et ne pas reconduire le personnel. De plus, les salariés de la sous-traitance, s'ils ont obtenu par leur grève d'être mieux payés que leurs collègues de l'hôtel, sont soumis à des vexations quotidiennes de la part de la hiérarchie. Alors que tout le monde embauche à la même heure, les salariés de l'hôtel ont droit à un petit-déjeuner. Mais si un salarié sous-traitant est surpris avec un croissant à la main, il peut recevoir un avertissement. De la même manière, lors des fêtes de fin d'année, les sous-traitants sont relégués dans le couloir quand la fête bat son plein et que les cadeaux sont distribués.

Sous-traitants ou non, les salariés sont conscients qu'il ne faut pas se laisser diviser: c'est pourquoi ils ont entamé une lutte commune, pour de meilleurs salaires pour les uns, leur intégration pour les autres.

Pour les remplacer, la

société STN est obligée de prendre deux salariés pour une personne. Certes, elle les paie moins, mais cela montre à quel point les grévistes sont indispensables au bon fonctionnement de l'hôtel. Malgré l'intervention violente des vigiles

ou les tracasseries quotidiennes de la police, qui a confisqué le matériel de sonorisation des manifestants, ils gardent le moral. Les grévistes entament leur deuxième mois de grève avec détermination!

Correspondant LO

Les grévistes appellent à manifester avec eux vendredi 9 novembre à 12 heures devant le Hyatt Madeleine, 24, bd Malesherbes à Paris 8^e.



Pendant la grève des agents de nettoyage.

Papeterie de Stenay: ce n'est pas aux salariés de faire les frais

84 licenciements sont prévus à la papeterie Alstrom-Munksjo, à Stenay, dans la Meuse. Elle emploie 200 salariés, et un précédent plan de licenciements avait touché 80 travailleurs.

La direction explique que la société perd de l'argent. C'est possible. Mais, quand

elle en a gagné, elle n'a pas partagé avec les salariés. Alors pourquoi serait-ce à eux de faire les frais de la situation? Ils ne sont pas responsables du fait que le prix de la pâte à papier a augmenté de 50% en un an. Ce sont les spéculateurs, les financiers qui sont responsables!

Interdire les licenciements serait une mesure de sauvegarde. Quand une entreprise perd de l'argent, ses actionnaires peuvent encore se nourrir, se loger. Quand un travailleur perd son emploi, il perd tout. Aucune raison de l'accepter.

Correspondant LO

Vivarte : dépeçage en cours

Chez Vivarte, en l'espace de quelques jours, les travailleurs de Chevignon ont appris la probable reprise de leur enseigne par le groupe Royer, propriétaire entre autres des chaussures pour enfants Kickers, tandis que ceux de Minelli et San Marina apprenaient leur mise en vente. Ils ont pu prendre en même temps connaissance des déclarations par voie de presse du PDG, affirmant : « *Nous cédon pour dynamiser.* » Une véritable provocation.

En effet, en moins de cinq ans, le groupe Vivarte (André, Kookai, Caroll, La Halle, Minelli, San Marina...) sera passé de seize enseignes à cinq, voire deux si les trois projets de cession aboutissent. En trois ans seulement, entre 2014 et 2017, les effectifs totaux sont passés de 22 000 à 14 000 salariés. Et, sur la seule année 2017, 135 magasins André et autant de La Halle ont été fermés. Plus de 2 000 emplois ont été supprimés, dont 600 en logistique.

En cinq ans, cinq PDG

se sont succédé. Le dernier, en poste depuis deux ans, se présente comme un spécialiste du « retournement d'entreprise ». Il a sévi chez Moulinex, Smoby, Arc International, Vogica et d'autres, où il se vante d'avoir licencié plus de 10 000 salariés. « *Quand je n'ai pas assez de sang pour garder les deux bras, j'en coupe un* », a-t-il été jusqu'à déclarer dans une interview au magazine *Challenges* deux mois après son arrivée chez Vivarte. Sa mission : réduire la dette de Vivarte, qui en 2013 était de



En 2017, manifestation de salariés de La Halle.

2,8 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 2,4 milliards, restructurer le groupe en continuant à tailler dans les effectifs et en vendant tout ce qui peut être vendu. C'est à un véritable dépeçage qu'on assiste, pour le plus grand profit des actionnaires.

Mais la dette, ce sont justement les actionnaires successifs de Vivarte qui l'ont créée, des premiers propriétaires aux fonds vautours qui ont racheté le groupe par le biais d'un LBO. Ce système consiste à emprunter 100 %

des capitaux pour acheter une entreprise et à faire rembourser le montant de l'emprunt, intérêts compris, à l'entreprise rachetée, donc aux travailleurs. Quand les créanciers deviennent également les actionnaires de l'entreprise, ce qui est le cas chez Vivarte, ils gagnent sur tous les tableaux. Ils empochent les dividendes en tant qu'actionnaires, des gros salaires en tant que dirigeants et les intérêts de la dette en tant que créanciers. C'est du pillage pur et simple.

En février 2017, l'intersyndicale du groupe Vivarte avait appelé à travailler sur un projet alternatif. On ne sait si ses membres y croyaient eux-mêmes, mais cela s'est avéré être un piège, alors que se mettait en place le rouleau compresseur des licenciements. Il n'y a aucune raison pour que les travailleurs payent sur leur emploi et leur salaire pour que les actionnaires successifs, qui ont fait main basse sur le groupe, continuent à s'enrichir.

Philippe Logier

Hôpital Pinel - Amiens : 140 jours de lutte

Samedi 3 novembre, au 142^e jour de lutte, le personnel de l'hôpital psychiatrique Pinel, à Amiens, appelait à une manifestation. Plusieurs centaines de salariés de l'hôpital, infirmiers, médecins et aides-soignants, rejoints par des personnes les soutenant, ont défilé en scandant : « *Assez de sacrifices et d'injustices. Du fric, il y en a : il faut taxer le capital.* »

Des soignants d'autres hôpitaux, comme ceux de Saint-Étienne-du-Rouvray, étaient également présents.

Les revendications restent toujours les mêmes : il faut davantage de personnel pour offrir des soins dignes aux patients et pour travailler sans avoir honte. Depuis des années, comme dans tous les hôpitaux, les effectifs ne cessent de diminuer et les services de fermer. De ce fait, récemment, plus d'une dizaine de

médecins sont partis ou sur le départ, car ils estiment ne plus pouvoir soigner dignement. Les hospitalisations sont retardées, les malades pris en charge dans un état plus grave.

Depuis 2016, le personnel s'est vu imposer quatorze jours de travail supplémentaire (sans compensation!) afin de tenter de faire face au manque chronique d'effectifs. Pour un service d'une vingtaine de malades, parfois très agités, il n'y a



Lors d'une manifestation de septembre.

plus que deux infirmiers, là où il y en avait cinq ou six il y a vingt ans. Ils s'épuisent et redoutent la violence et les gestes de désespoir des malades. Leur rôle est réduit aux soins de première nécessité, qu'il faut exécuter au pas de charge, excluant tout le volet relationnel de leur travail. Les patients ne sont plus soignés, mais gardés, reclus dans les chambres et mis sous sédatif.

Alors, pendant plus de trois mois, stands et tentes ont abrité à l'entrée de l'hôpital les salariés en lutte, par roulements, nuits comprises. Après le dernier grand rassemblement devant l'ARS, l'Agence régionale de santé, 17 postes supplémentaires ont été obtenus, des CDD.

C'est très très loin des 60 soignants réclamés par le collectif de lutte, sans compter

qu'il manque également beaucoup de personnel technique. Alors la lutte continue et le personnel d'Amiens se prépare à participer à la manifestation de ses collègues de l'hôpital de Saint-Étienne-du-Rouvray, le 15 novembre. Dans les rues d'Amiens, sur leurs banderoles était inscrit : « *Votre mépris n'a pas de limite, notre détermination non plus.* »

Correspondant LO

Tefal - Rumilly : la direction se prend une casserole

La Cour de cassation, dans un récent arrêt, vient de casser les jugements du tribunal correctionnel d'Annecy et de la cour d'appel de Chambéry, qui avaient condamné une inspectrice du travail pour recel de violation de correspondance et violation du secret professionnel.

L'affaire avait éclaté en 2013, quand l'inspectrice était intervenue sur des infractions à la législation du travail chez Tefal, grosse

entreprise de Rumilly, en Haute-Savoie. La direction de l'usine et le directeur départemental du travail tentèrent alors de la faire

taire. Un informaticien de l'entreprise, témoin de la machination, révéla des courriers électroniques compromettants pour tout ce petit monde.

Qui s'était alors retrouvé devant la justice ? Les dirigeants patronaux ? Les responsables de l'État mis en cause ? Non, ce sont l'inspectrice et l'informaticien lanceur d'alerte qui avaient

défendu les droits des travailleurs. Ils se sont retrouvés accusés et condamnés, en correctionnelle en 2015 et en appel en 2016, et les procès-verbaux constatant les infractions de Tefal ont été définitivement classés par le parquet d'Annecy. Le salarié de Tefal fut aussi licencié.

L'arrêt de la Cour de la cassation ne fait que renvoyer maintenant l'affaire

devant la cour d'appel de Lyon. C'est au moins un encouragement pour tous ceux, travailleurs, agents du ministère du Travail, militants, qui se mobilisent depuis cinq ans pour la complète relaxe des deux condamnés. Et c'est cette mobilisation qui sera le meilleur gage dans cette nouvelle étape!

Correspondant LO

PSA – Poissy : débrayages contre les cadences

À l'usine PSA de Poissy, dans les Yvelines, depuis une réorganisation des postes au mois de mai dans le secteur du Montage, c'est partout la course pour faire toutes les opérations. Dans le secteur des Portes, il y a trois semaines, les ouvriers d'une des trois équipes avaient débrayé contre leurs conditions de travail intenable. Ils avaient alors obtenu la baisse de la cadence et l'arrivée de trois intérimaires en renfort. Fin octobre, les travailleurs des deux autres équipes ont débrayé à leur tour.

Ainsi, lundi 29 octobre au matin, une vingtaine de travailleurs se sont réunis à la pause, avant de partir en débrayage à une quinzaine. La contremaître est venue, et a fait semblant de s'étonner que les ouvriers ne soient pas venus la voir

pour lui parler avant, la même chef qui ne leur dit jamais bonjour!

De leur côté, les grévistes ont rédigé leurs revendications, demandant entre autres la diminution de la vitesse de chaîne, la création de quatre postes pour

soulager les autres, ainsi que le respect de la part de la hiérarchie du secteur. Deux jours plus tard, deux intérimaires venaient renforcer l'équipe, à la satisfaction de tous.

Le lendemain, toujours dans le secteur des Portes, c'est en équipe de nuit que les travailleurs ont débrayé après le briefing de fin de mois. Un mécontentement existait déjà, car cinq dimanches obligatoires consécutifs ont été travaillés, faisant des semaines de six nuits. Le débrayage de la veille en équipe du matin et l'annonce de trois fois une heure supplémentaire,

deux semaines de suite, ont décidé vingt travailleurs à débrayer pendant deux heures. Ils ont rédigé leurs revendications, dont la baisse de vitesse de la chaîne, le renfort de travailleurs supplémentaires, la suppression des heures supplémentaires en semaine, le paiement des dimanches travaillés et la limitation à deux dimanches par mois, alors que la direction en avait prévu quatre.

Le lendemain mercredi 31 octobre, lors d'un comité d'entreprise exceptionnel, la direction annonçait pour le mois de novembre l'annulation de toutes les heures

supplémentaires du soir pour les trois équipes, ainsi que d'un samedi et d'un dimanche en nuit.

Au-delà même du secteur, ces nouvelles annonces ont été ressenties par les travailleurs comme un recul de la direction. Celle-ci mesure sans aucun doute le mécontentement dans l'usine. Reste que tout le monde pense qu'il faudra encore imposer à PSA l'annulation de tous les samedis et dimanches obligatoires, ainsi que des embauches pour répartir le travail entre plus de travailleurs.

Correspondant LO

PSA – Rennes : la méthode Tavares à l'œuvre

À l'usine PSA de La Janais près de Rennes, le « nouveau » Montage est régulièrement à l'arrêt à cause de pannes à répétition. Elles permettent de souffler un peu, mais elles permettent aussi à la direction de justifier des heures et des journées de travail supplémentaires, sous prétexte de rattraper la production.

Les responsables de l'usine voudraient bien limiter les arrêts pour cause de panne, mais ils manquent d'ouvriers de maintenance pour y remédier. Alors, ils ont eu l'idée de supprimer les services techniques généraux, pour disposer d'une quinzaine d'ouvriers professionnels qui s'occupent

jusqu'à présent de l'entretien des bâtiments. L'objectif est de les muter à la production! Cela veut dire que leur vie devrait être complètement chamboulée, car ils passeraient d'un travail en normale aux horaires décalés, au travail de nuit ou en VSD.

Comme ce ne sont plus de jeunes ouvriers, ils

redoutent non seulement les horaires qu'on pourrait leur proposer mais aussi d'avoir à supporter le stress lié à des dépannages de machines qu'ils ne connaissent pas. Pour dire leur désaccord, ils ont écrit une lettre collective à la direction, par laquelle ils expriment leur écœurement et leur dégoût vis-à-vis de ce qu'on ose vouloir leur imposer.

À l'occasion d'une réunion du CSE de l'entreprise, tous les syndicats ont voté contre ce projet mais ce vote est seulement consultatif. Fin octobre,



Sur le site PSA de La Janais.

la direction avait mis en scène ses prétentions à assurer le respect de la santé et sécurité au travail. En programmant la mutation

qu'elle veut imposer à ces ouvriers, elle montre le mépris qu'elle a pour la vie des travailleurs.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous.

Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an.

Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Nouvelle-Calédonie : après le référendum

Dimanche 4 novembre, les électeurs de Nouvelle-Calédonie ont voté à 56,4 % contre l'indépendance. On pouvait s'attendre à ce résultat, préparé de longue date par les gouvernements français préoccupés de conserver une base dans l'océan Pacifique.

Pierre Messmer, Premier ministre en 1972, appelait alors cette politique une « opération de peuplement outre-mer » qui consistait à faire émigrer des familles de France vers ces îles du Pacifique. Pierre Messmer la justifiait par ces mots : « À long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire. Il va de soi qu'on n'obtiendra aucun effet démographique à long terme sans immigration systématique de femmes et d'enfants. » Le peuplement fut mis en œuvre sous Giscard d'Estaing, élu président en 1974, au point qu'aujourd'hui, les Kanaks représentent 39 % de la population des îles.

Le référendum du 4 novembre visait donc à légitimer par le suffrage la présence de l'impérialisme français en Nouvelle-Calédonie. Les dirigeants français diront aujourd'hui que, les Calédoniens ayant voté majoritairement pour

rester au sein de l'État français, il n'y a plus lieu de parler de colonialisme. Macron qui, au passage, essaya de faire remonter sa cote de popularité, a pu ainsi dire après les résultats qu'il était fier « que la majorité des Calédoniens aient choisi la France ». Les Kanaks n'auraient plus qu'à accepter ce que l'État français et les Caldoches voudront bien leur laisser. Mais la propagande déployée depuis des mois sur le « vivre ensemble », assortie de l'envoi de renforts de gendarmerie importants à la veille du référendum, montrent combien les pouvoirs continuent de craindre la révolte kanake.

L'impérialisme français a aussi tiré profit de l'attitude des partis nationalistes kanaks, qui d'ailleurs assuraient ne pas vouloir d'une rupture avec la France. La négociation sur l'établissement des listes électorales a eu beau restreindre le corps électoral pour le référendum aux habitants présents dans les îles avant 1994, il était évident que les Kanaks



Une file d'attente devant un bureau de vote.

restaient minoritaires et que le résultat serait défavorable à l'indépendance.

Malgré cela, les principaux partis nationalistes ont signé le protocole d'accord préélectoral et ainsi légitimé d'avance le résultat. En fait, l'enjeu pour eux n'était pas l'indépendance mais de faire le meilleur résultat possible pour renégocier avec l'État français leurs positions face à la droite calédonienne. De ce côté-là, ils pourront utiliser le 43,6 % du oui à l'indépendance, bien supérieur à ce que les prévisions donnaient. Et c'est sans aucun doute ce qu'ils auront fait valoir à Édouard Philippe en visite le 5 novembre.

Ces 43,6 % sont le fruit de la large mobilisation des Kanaks qui ont exprimé sur la question de l'indépendance combien ils se sentent toujours opprimés,

spoliés, méprisés dans la Nouvelle-Calédonie colonisée. Un journaliste du *Monde* a rapporté cette réflexion de jeunes Kanaks des bidonvilles de Nouméa : « Le destin commun [avec la France], c'est pour ceux qui ont du fric... Mais pour nous, les sans-rien, ce sera toujours pareil. Nous sommes des citoyens non considérés... Le pays, c'est un poulpe. Au milieu, il y a la tête du poulpe et, tout autour, il y a les tentacules des politiciens qui s'emparent de tout. Mais pour nous, les pauvres, il n'y a plus rien. »

Le résultat du référendum ne peut cacher que la réalité de la Nouvelle-Calédonie reste une réalité coloniale, même si l'impérialisme français s'est débrouillé pour faire que ceux qui se sentent colonisés, essentiellement les Kanaks, soient minoritaires dans le corps électoral, tandis que

la majorité de celui-ci voyait dans l'État français une protection.

Pour la population pauvre de Nouvelle-Calédonie, kanake mais aussi en partie caldoche, la question de l'indépendance reste posée. Mais c'est aussi la question de savoir si l'avenir de cette population du Pacifique doit continuer à dépendre d'un pouvoir situé à 20 000 kilomètres et surtout soucieux de garder la main sur la richesse minérale et sur la zone économique qui l'entoure. Pour sortir de la situation coloniale, pour imposer leurs exigences vitales, les pauvres de Nouvelle-Calédonie devront trouver l'alliance des travailleurs et des peuples de la région, de l'Indonésie aux Philippines et au Vietnam, et pourquoi pas à la Chine.

Serge Benham

Pakistan : Asia Bibi acquittée mais menacée



Manifestation en faveur d'Asia Bibi.

Asia Bibi, ouvrière agricole quinquagénaire et mère de famille, risque toujours sa vie au Pakistan, menacée par les appels au meurtre lancés par des fanatiques religieux.

Condamnée à mort en 2010 pour blasphème envers l'islam, elle vient pourtant enfin d'être acquittée par la Cour suprême d'Islamabad.

Il y a près de dix ans, Asia Bibi avait été accusée par des voisins musulmans de souiller l'eau de la fontaine où elle venait de boire, elle, chrétienne.

Ayant fait observer que, sans doute, les préceptes de la religion islamique n'allaient pas jusque-là, Asia Bibi avait aussitôt été accusée de blasphème et emprisonnée, en vertu de la loi de 1986 dite antiblephème. Condamnée à mort en 2010, elle avait fait appel, malgré de nombreuses

menaces, et avait été soutenue, entre autres, par des personnalités politiques. Deux d'entre elles, le gouverneur de l'État du Pendjab puis le ministre fédéral des Minorités religieuses, partisans d'amendements à la loi antiblephème, voire de sa suppression, avaient été assassinées de la main de fanatiques islamistes.

Cette loi sert de prétexte, chaque année, à la mise en accusation de plusieurs centaines de personnes dans le cadre de règlements de comptes sans aucun rapport avec leurs convictions religieuses. Des condamnations à mort ont été prononcées, mais jusqu'à présent aucune n'a été exécutée. La loi sert cependant aux partis politiques qui se partagent le pouvoir, en alternant sur fond de corruption continuelle, de chiffon rouge à agiter pour mobiliser des manifestants, pour ou contre les projets visant à la modifier. Une grève avait même été déclenchée en 2011 à l'appel de groupes religieux dans le Pendjab

pour la défense de cette loi.

L'acquiescement d'Asia Bibi intervient quelques mois après l'élection du nouveau Premier ministre, l'ex-champion de cricket à l'image de vedette internationale, Imran Khan. Outre des engagements à baisser le train de vie de l'État et à lutter contre la fraude fiscale, Khan s'est dit partisan de « l'État providence islamique » et favorable à la loi antiblephème. Dans ce contexte, la ténacité de l'avocat d'Asia Bibi et de sa famille, de ses soutiens dans le pays et en dehors, et le

courage des magistrats qui l'ont acquittée n'ont cependant pas suffi à lui rendre la liberté. Les autorités ont décidé de la garder emprisonnée dans l'attente d'un nouveau jugement demandé par ses ennemis.

Dans ce pays où la situation des femmes est toujours insupportable, en particulier dans les classes pauvres et quelle que soit leur appartenance religieuse, le jugement d'acquiescement de la Cour suprême est cependant un point d'appui à leur dur combat pour l'égalité.

Viviane Lafont

Cercle Léon Trotsky

Le monde paysan, l'alimentation et la planète sous la dictature du capital

Vendredi 16 novembre à 20h 30

Docks de Paris - Eurosites
Avenue des magasins généraux - Aubervilliers
Métro ligne 12 - Front populaire

Participation aux frais : 3 euros